

# Journal du Lot 10<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

|                                      |                          |
|--------------------------------------|--------------------------|
| LOT et Départements limitrophes..... | 3 mois 6 mois 1 an       |
| Autres départements.....             | 4 fr. 25 8 fr. 15 fr.    |
| TÉLÉPHONE 31                         | 4 fr. 50 8 fr. 50 16 fr. |

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

|                                                     |          |
|-----------------------------------------------------|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....    | 80 cent. |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... | 1 fr. 25 |
| RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d — ).....         | 1 fr. 25 |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**La campagne pour la révision du Traité de Versailles. — Les derniers jours de la Conférence. — Vers une nouvelle crise des rapports franco-britanniques. — La prospérité de l'industrie germanique.**

M. André Fribourg entreprend, une fois de plus, dans les *Annales*, le procès de la politique suivie par Lloyd George, en particulier depuis l'ouverture de la Conférence.

Cette politique s'inspire d'un principe très simple : multiplier les concessions et les abandons en faveur de l'Allemagne, et d'autant plus que celle-ci résiste et se moque de nous. Toutefois ces concessions et ces abandons ont ce caractère constant de n'être jamais effectués au détriment de la Grande-Bretagne.

M. Fribourg rappelle avec raison : L'Angleterre n'a plus rien à demander à l'Allemagne; elle a gagné la guerre puisqu'elle a enlaidi la flotte et l'empire colonial germaniques qu'elle redoutait. Elle ne consent pas d'atténuations au traité, elle n'a pas autorisé le Reich à tripler les armements maritimes; personne, même parmi les amis de Lloyd George, ne propose, afin de faciliter la paix du monde de restituer Mossoul à la Turquie, l'est et le sud-ouest africains à Berlin et d'évacuer Constantinople.

Non ! Si le traité de Versailles doit être révisé, c'est simplement au détriment de la France. Il s'agit de lui arracher, un à un, non pas les avantages qu'elle tient du Traité, (le traité ne lui confère en effet aucun avantage positif), mais ce qui lui revient au titre des réparations.

Elle l'Angleterre de nous tenir à peu près ce langage :

Ne soyez pas intransigeants. Ne protestez pas quand on assassine vos officiers et vos soldats. Ne soyez pas nerveux. Ces incidents ont si peu d'importance, vis de Sirius ou des banques de la Cité Complément-ils, en vérité, auprès de la reprise des affaires et, par conséquent, de la diminution du chômage dans mes usines ?... Vous insistez pour qu'on répare vos ruines ?... Quelle erreur !... D'abord, vous avez fait l'effort vous-mêmes. Vous avez su trouver en France l'argent nécessaire à ces réparations. Vous n'êtes donc pas si malheureux que vous voulez bien le prétendre...

Evidemment, la France a tort ! Quel besoin avait-elle de réparer ses ruines ? Ne valait-il pas mieux laisser ses départements industriels du nord dans le chaos le plus complet ?

L'Angleterre y eut trouver son compte : A coup sûr, elle se serait fait un plaisir de restaurer nos ruines... au prix fort, et de nous inonder de ses produits... au prix ultra-fort ! Nous ne l'avons pas voulu : nous nous sommes sauvés nous-mêmes. Elle ne nous pardonne pas d'avoir évité la tutelle économique à défaut de l'emprise politique qu'elle tentait d'exercer.

L'Allemagne ne connaît que la force. L'Angleterre ne connaît que les affaires !

Et si parfois, l'une ou l'autre invoque le Droit, la Justice, la Fraternité des Peuples, c'est parce que ces mots sonnent bien dans les discours. Quand il convient d'agir, Angleterre comme Allemagne ne les connaissent plus !

L'impression se précise que la Conférence de Gênes approche à grands pas du dénouement, non pas un dénouement-solution, mais un dénouement-faillite.

Aucune question de quelque importance n'a été réglée en ces quatre semaines de négociations. C'est le chaos !

Peut-être convient-il de chercher la raison de cet insuccès total dans le fait que la Conférence qui devait s'occuper exclusivement de problèmes économiques s'est absorbée dès le début dans les problèmes politiques.

Terrain malencontreux, s'il en fut, et d'autant plus qu'on avait pris le formel engagement de n'y point pénétrer.

En définitive, les acteurs de Gênes ressemblent à un groupe d'individus voulant enfoncer une porte solidement verrouillée. Ils ont vainement essayé de tout un jeu de « clefs » pour vaincre sa résistance ; à l'heure actuelle, ils en sont réduits aux violents « coups d'épaule ».

Nous doutons qu'ils réussissent désormais.

Le mieux serait de convenir franchement qu'on a fait fausse route et qu'il est inutile de poursuivre.

Mais voilà : les promoteurs de la Conférence ne peuvent convenir qu'ils se sont trompés. Peut-être certains espèrent-ils encore, en leur « naïve candeur », en quelque miracle !

A moins que, simples et vulgaires pêcheurs en eau trouble, ils n'attendent du désarroi actuel de faire enfin quelques « affaires ».

Mais ce qu'il y a de particulièrement grave, de plus grave même que l'échec même de la Conférence, c'est la conduite de Lloyd George qui entend rejeter sur la France toute la responsabilité des insuccès de Gênes et, par suite, va délibérément au-devant d'une crise très sérieuse des rapports franco-britanniques.

Cette crise dure depuis que le Premier anglais a entrepris d'assurer la reprise des affaires économiques au prix de concessions sans cesse arrachées à la France.

Elle durera tant que ces intentions britanniques dureront. La France est fermement décidée à ne plus rien abandonner de ce qui lui est dû.

Si Lloyd George persiste dans son dessein de nous incriminer au sujet de l'entreprise génoise, il en sera la première victime. S'il ouvre le débat devant les nations alliées, il n'aura pas le dernier mot. S'il l'ouvre devant l'opinion britannique, il risque fort aussi d'y laisser son poste de Premier ministre.

Quelle que soit la magie de sa parole, un moment arrive où l'éloquence ne suffit plus à masquer la réalité des faits. Le peuple anglais pourrait bien, un de ces matins, se réveiller désabusé et « jeter par-dessus bord » son malfaiteur pilote.

L'échéance du 31 mai approche où il faudra prendre une décision à l'égard de l'Allemagne défaillante.

Tandis qu'on nous apitoie de plus en plus sur la détresse germanique et que Lloyd George se révèle de plus en plus l'ardent avocat de cette mauvaise cause, les sociétés industrielles allemandes continuent à réaliser des bénéfices vraiment scandaleux.

Il n'est guère une seule société allemande qui n'ait énormément accru son capital et qui ne paie des dividendes élevés sur les anciens et sur les nouveaux titres.

Voici quelques chiffres éloquentes : La Compagnie Lœwe (fabrique d'armes) avait payé l'année dernière 24 0/0 sur quinze millions de marks de capital. Elle paie cette année 30 0/0 sur trente millions, affecte 4.250.000 marks à ses réserves, et inscrit douze millions de marks au compte des constructions et réparations.

La Compagnie Harburg (aciéries) paie à ses actionnaires 25 0/0 de dividende et un bonus de 75 0/0.

Une autre société ayant eu un dividende de 300 0/0 c'est-à-dire trois fois plus grand que son capital à dû pour le dissimuler émettre gratuitement trente millions d'actions nouvelles.

La société de constructions maritimes Vulcan a porté son dividende de quinze à vingt pour cent, a inscrit cinq millions de marks aux réserves et a augmenté son fond pour constructions et réparations de six à vingt-cinq millions de marks.

Qu'attend la France, richeissime, pour venir tirer l'Allemagne de la misère ?

M. DAROLLE.

## INFORMATIONS

### A Gênes

#### Vers le dénouement

Le dénouement de la Conférence de Gênes est attendu pour les premiers jours de cette semaine. On est convaincu ici que les bolchevistes donneront une réponse négative au memorandum présenté.

#### Les Soviétiques veulent avant tout de l'argent

M. Tchitcherine, dans une conversation avec MM. Lloyd George et Schanzer, a réduit la question russe à sa plus simple expression.

Il l'a résumée en demandant aux Alliés s'ils sont disposés à verser à la Russie, un capital au moins de 3 milliards de francs. Or. Les crédits à

plus ou moins longue échéance qui lui ont été offerts ne l'intéressent pas. « Ce qu'il nous faut, a-t-il dit, c'est de l'argent immédiatement. »

Les Alliés, tout en reconnaissant les besoins de la Russie, se sont déclarés dans l'impossibilité d'avancer les 3 milliards demandés.

#### Les Soviétiques et la propriété

Le gouvernement des Soviétiques, tout en étant déterminé à conserver dans son intangibilité la nationalisation de la propriété terrienne et de la grande industrie, paraît disposée à admettre « le droit de propriété sur les édifices et les biens mobiliers des entreprises industrielles et commerciales constitués par les machines, les outils, les moyens de production, les marchandises et les produits agricoles ».

Cette réforme serait complétée par le « rétablissement de toutes les institutions du droit contractuel dont la nécessité est dictée par un régime de propriété développé et qui sont contenues dans le Code bourgeois ».

#### Avou allemand

La *Correspondance nationale libérale*, organe conservateur modéré, écrit que le traité russo-allemand signifie la fin de la politique d'exécution politique qui n'a été provoquée qu'en vue de l'effet moral et pour conquérir à l'Allemagne les nouvelles sympathies de l'étranger.

#### Lloyd George menace toujours !

Au cours de son entrevue avec M. Barthou, de retour de Paris, M. Lloyd George aurait pathétiquement déclaré :

« Vous avez choisi la Belgique de préférence à l'Angleterre ; ne vous étounez pas des événements qui vont suivre. Des catastrophes effroyables vont fondre sur l'Europe dont vous, Barthou, vous ne porterez pas la responsabilité, car vous avez tout fait pour éviter ce qui arrive. Quant à moi, je vais rentrer à Londres dans des conditions difficiles. »

### La Crise Anglaise

Le *Sunday Illustrated* croit savoir qu'à son retour de Gênes M. Lloyd George recevra les démissions de lord Curzon, secrétaire au Foreign Office; de lord Reading, vice-roi de l'Inde; de lord Birkenhead, lord chancelier, et de M. Short, du Home Office.

On remarque que le Premier anglais aura peine à résoudre cette difficile situation.

Ce journal cite lord Derby comme futur secrétaire des affaires étrangères.

De son côté, *l'Observer*, dans sa note politique, écrit que dès son retour de Gênes, qui ne saurait tarder, M. Lloyd aurait à fixer la future politique britannique envers la Russie ainsi que la participation anglaise à l'Entente.

« Et, conclut *l'Observer*, on soulèvera devant lui des questions qui exigent de sa part des réponses absolument fermes. »

### Préparatifs militaires bolcheviks

D'après des télégrammes reçus à Berlin, les préparatifs militaires sur la frontière russo-polonaise et russo-ukrainienne auraient été intensifiés. Deux armées seraient concentrées sur la frontière polonaise et deux autres auraient été envoyées sur la frontière roumaine. Le plan entier de concentration aurait été élaboré avec l'état-major de Moscou et la mise à exécution en Ukraine en serait confiée au commandant en chef Frunze.

### Trois nègres brûlés vifs

On mande de Kirvin (Texas) que la population a brûlé trois nègres soupçonnés de s'être livrés à des sévices sur une jeune fille blanche qui se rendait à l'école. On avait relevé les traces de vingt-trois coups de couteau sur le cadavre de cette enfant.

Le lynchage des coupables présumés s'est opéré d'une façon méthodique, sans désordre. Cependant les corps des nègres auraient été mutilés avant d'être liés sur le bûcher. Un nègre est mort en chantant un cantique.

### Le roi d'Annam en France

C'est la première fois qu'un souverain d'Annam aura quitté son empire. La tradition, jusqu'ici, s'y est opposée. Dans quelques jours, Khai-Dinh, empereur d'Annam, va quitter Hué, capitale de ses Etats, pour s'embarquer à destination de la France.

Pour que l'empereur Khai-Dinh ait été amené à venir en France, pour qu'il ait été jusqu'à prendre lui-même l'initiative de ce projet, il faut que son loyalisme ait considéré comme une marque magnifique de son attachement à la France, cette dérogation exceptionnelle et unique.

Le roi d'Annam arrivera à Paris le 28 juin : le prince héritier Vin-Thuy restera en France pour y faire son éducation.

## CHRONIQUE LOCALE

### MÉCHANTS DÉCRETS

Les candidats aux élections du Conseil général du 14 mai feraient bien d'examiner d'un peu près les questions économiques qui intéressent au plus haut point les consommateurs au budget modeste.

Ils devraient rechercher les raisons pour lesquelles la vie reste chère, sans espoir de la voir baisser de sitôt.

M. Chéron, le ministre de l'Agriculture pourrait leur donner les principales raisons de ce renchérissement du prix de la vie.

Par décret en date du 7 mars 1922, M. le ministre de l'Agriculture a prohibé l'importation en France et le transit de tous animaux des espèces bovine, caprine, ovine et porcine en provenance du Danemark, de la Grande-Bretagne et des îles anglo-normandes, ainsi que l'importation des produits animaux de même provenance fournis par les mêmes espèces animales ;

Par arrêté en date du 11 mars 1922, M. le ministre de l'Agriculture a décidé que par dérogation générale aux prohibitions de sortie, les animaux de boucherie, les viandes fraîches et salées et plusieurs autres produits et denrées peuvent être exportés ou réexportés pour toutes destinations, sans autorisation spéciale.

La mise en vigueur de ces deux décrets a aussitôt provoqué une hausse du prix de la viande.

Au marché de la Villette, les cours ont augmenté dans de notables proportions.

C'est ainsi que le boeuf (1<sup>er</sup> qualité) qui le 2 mars valait 4 fr. 80 valait au 24 avril 6 fr. 76. Il n'a pas diminué depuis.

Quant au mouton, il est reconnu qu'il vaut actuellement 2 francs de plus par kilo depuis les décrets Chéron.

Seulement, cette hausse fait la fortune des paysans normands, notamment du département dont M. Chéron est sénateur. Le bonheur des uns est fait trop souvent du malheur des autres.

Les candidats aux élections au Conseil général du 14 mai feront donc bien de porter leur attention sur cette question si importante de la vie chère.

Certes, nous savons bien qu'actuellement, tous promettent de voter des crédits en faveur de telle ou telle catégorie de fonctionnaires au titre d'indemnité de vie chère, mais ce n'est pas cela que le public demande : le public voudrait que les Conseils généraux votassent des vœux très nets pour rappeler les pouvoirs publics à la saine compréhension de leur rôle qui est de ne pas écraser le contribuable sous le poids d'impôts injustes et de prendre des décrets qui n'organisent pas la vie chère.

Les candidats promettent tout ce que l'on voudra. Et puis...

LOUIS BONNET.

## Elections départementales

### Canton de Latronquièrre

Nous avons reçu de M. Besse ancien chef du cabinet du Ministre des Régions Libérées le télégramme suivant :

Paris, 7 mai.

« Je vous serais reconnaissant de bien vouloir démentir l'information de la *Dépêche*, suivant laquelle je me présenterai contre M. Roussilhe. Remerciements. »

BESSE.

### Canton de St-Géry

M. Ernest Talou, ancien conseiller général de St-Géry, ancien vice-président du Conseil général du Lot, pose sa candidature dans ce canton pour l'élection du 14 mai.

### NOS MORTS

Dimanche matin sont arrivés à Cahors les corps de 54 soldats, originaires du Lot, tombés au champ d'honneur. L'ouverture du wagon funèbre a eu lieu à 7 h. 15 en présence de M. Lescale, vice-président du Conseil de Préfecture, et des autorités civiles et militaires.

Les honneurs furent rendus par un piquet de soldats en armes du 7<sup>e</sup> avec le cérémonial habituel.

Les cercueils furent descendus du fourgon et portés dans le hall aménagé à cet effet, et remis aux familles par les soins de MM. Caillon, commissaire de police et Rescoussier, sous-chef de division à la Préfecture.

A 8 heures, le corps du sergent Labarthe Fernand, du 83<sup>e</sup> d'infanterie, originaire de Cahors, a été transporté à St-Martin-de-Vers.

A 9 heures, a eu lieu le transport du corps du soldat Bramand du 9<sup>e</sup> d'infanterie, à Ste-Croix; du soldat Pomié, du 137<sup>e</sup> à Lamedeuille; du soldat Girma, du 207, à St-Cirice.

A Cahors, eurent lieu à 9 h. 30, les obsèques de 2 enfants de notre ville, Conduché Paul, du 131<sup>e</sup> territorial, entrepreneur de plâtrerie, bien connu. La Compagnie des sapeurs-pompiers dont le regretté défunt faisait partie et une foule nombreuse assistaient à ces obsèques.

A 10 h. 30, le corps de l'adjudant Guiral, du 161<sup>e</sup> d'infanterie a été inhumé au cimetière de notre ville en présence d'une nombreuse assistance. L'adjudant Guiral était le beau-frère du capitaine Eychenne, du 7<sup>e</sup>, mort également pour la France et inhumé à Cahors.

A 14 heures, a eu lieu le transfert à Douelle du corps du caporal Baudel du 334<sup>e</sup> d'infanterie.

Nous renouvelons aux familles de ces héros nos sincères condoléances.

### Ancienneté

Le rang de lieutenant à titre définitif du lieutenant Courbil, du 7<sup>e</sup>, est fixé au 30 août 1916.

### Gendarmerie

Sont admis dans l'arme de la gendarmerie, proposés par la Compagnie du Lot, les ex-soldats dont les noms suivent : Gels, Estival, Goursseau, Masbou, Vidal.

### Service vicinal

MM. Rival, Baladié, Constant et Coustou, sont nommés cantonniers du service vicinal dans le Lot.

### P. T. T.

M. Bastide-Lardies facteur rural à Castelnau est nommé à Bagnac, en remplacement de M. Delclaux, décédé.

### Subvention

M. Delmas, l'actif député du Lot vient de recevoir la lettre suivante du Ministre de l'Instruction publique : « J'ai l'honneur de vous informer par ce décret en date de ce jour j'ai accordé à la commune de Vidailac (Lot) une concession de matériel d'enseignement pour l'école primaire publique de garçon. Je suis heureux d'avoir pu, en cette circonstance, vous prouver tout le prix que j'attache à votre recommandation. Veuillez agréer, etc., etc... »

### Compatriote

M. G. Saint-Marty, ex élève-maître de l'Ecole normale de Cahors, est nommé sous-lieutenant de réserve au 12<sup>e</sup> régiment de hussards, et détaché comme observateur en avion au 36<sup>e</sup> régiment d'aviation, à Constantine. Nos félicitations.

### POUR LE TOURISME

Samedi dernier a eu lieu, à Périgueux, au théâtre municipal, l'assemblée générale annuelle de la Fédération des Syndicats d'initiative du Centre (Quercy, Limousin et Périgord), sous la présidence de M. de Jouvenel, sénateur président de cette Fédération.

M. Grangé, président du Syndicat d'initiative de Cahors, assistait à cette réunion, au cours de laquelle, l'assemblée a adopté divers vœux, notamment le suivant présenté par M. Grangé tendant à la création de postes téléphoniques auxiliaires sur les routes où circulent les excursionnistes.

A l'issue de cette assemblée, un banquet a réuni les congressistes. Des toasts furent portés. M. de Jouvenel au nom de l'assemblée adressa ses félicitations à notre excellent confrère M. Cluzelaud, secrétaire général de la Fédération pour sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

### Association amicale des officiers de complément du Lot

L'Assemblée générale des membres de cette association fondée en 1911, a eu lieu à Cahors le 30 avril. Il n'y avait pas eu de réunion depuis la guerre. Les statuts ont été révisés et on a élu le bureau de l'Association. Le nombre des adhérents dépasse actuellement 60.

Ceux qui étant convoqués, n'ont pu assister à cette réunion et ceux qui n'ont pu être convoqués parce qu'on ne connaissait pas leur adresse, sont priés d'adresser leur adhésion à M. Salgé, secrétaire, 10 rue St-Barthélemy à Cahors.

Les officiers de complément, en retraite et honoraires de toutes armes et services peuvent faire partie de l'Association. Cotisation annuelle : 4 francs.

### Ascendants

Les pères, mères et tous les ascendants des enfants de Cahors, « morts pour la France » sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le jeudi 11 courant, à 8 heures 1/2 précises, dans une salle de la mairie.

Le Président : ALPHONSE.

## Rixe sanglante

### Coup de fourche mortel

Samedi soir, vers 9 heures, un drame a eu lieu dans le petit hameau de Larroque (commune de Trespoux-Rassiols).

Le nommé Carrière, propriétaire âgé de 53 ans a frappé d'un coup de fourche à la tête le nommé Crayssac, propriétaire, 52 ans, qui fut tué.

Voici les faits : Crayssac et Carrière, voisins de propriétés, ne vivaient pas en bonne intelligence.

Tous deux ont un fils. Le fils de Carrière ayant été reconnu bon pour le service militaire, alors que le fils de Crayssac avait été exempté, la haine devint plus vive.

Samedi soir vers 9 heures, le fils Carrière passant devant la porte de Crayssac, vit le fils de celui-ci et le traita « d'espèce de crevé, de poitrine ».

Le fils Crayssac répliqua aussitôt : « Je vais te faire voir si je suis crevé. » Il franchit le petit mur qui sépare les propriétés, pénétra dans la cour de la maison Carrière et sauta sur son adversaire.

Tous deux échangeant des coups. Les deux pères entendant la dispute, accoururent et au lieu de songer à séparer les combattants, s'injurèrent.

Dans la cour, se trouvait une fourche. Le père Carrière la saisit et en donna un violent coup sur la tête de Crayssac père qui tomba assommé. Transporté chez lui, Crayssac resta plongé dans le coma jusqu'au dimanche matin à 11 heures et expira.

M. le docteur Valat appelé, constata que Crayssac père avait eu le crâne défoncé par le coup de fourche.

La gendarmerie prévenue, se rendit à Larroque et procéda à l'arrestation de Carrière qui a été conduit à Cahors et écroué.

Carrière prétend que c'est Crayssac qui a frappé le premier : il porte des égratignures sur la figure, mais un témoin affirme que ces égratignures auraient été faites après le drame, par l'assassin lui-même.

D'autre part, Carrière affirme que ce n'est pas lui qui a porté le coup de fourche, et que c'est son fils qui a frappé Crayssac. Le fils Carrière déclare, en effet être coupable.

La femme de Crayssac, par contre, soutient que c'est le père et non le fils Carrière qui a tué son mari. A quel mobile obéissent les Car-

rière ? A une question d'intérêt, dit-on.

Si le fils est poursuivi et condamné, il n'aura pas à payer d'indemnité, le bien appartenant à son père.

Au contraire, si c'est le père qui est condamné, la propriété de celui-ci sera saisie. Et pour conserver le bien, le fils n'hésite pas à se déclarer coupable et à risquer quelques années de bagne.

Bah ! on en revient, et au retour, il retrouvera le bien intact !!

**Cour d'assises du Lot**

La session des assises du Lot (deuxième trimestre) s'ouvrira à Cahors le lundi 12 juin.

**Obsèques**

Mardi matin, à 9 heures ont été célébrées, à Cahors, les obsèques de Mme Albert Dreuilhe, femme du Directeur du Grand Bazar, décédée après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 33 ans.

Une foule nombreuse a suivi le char funéraire qui était recouvert de couronnes et a témoigné à M. Albert Dreuilhe de vives sympathies.

Nous adressons à M. Dreuilhe, à la famille nos sincères condoléances.

**AVIRON CADURCIEN**

Réunion Générale demain mercredi à 8 h. 1/2 au Siège Social Café Tivoli pour tous les membres au-dessus de 18 ans. Ordre du jour : Election de la Commission de Rugby.

Questions diverses.

Le bureau de l'Aviron Cadurcien et le Conseil d'administration envoient leurs félicitations à leur camarade Astruc peintre à l'occasion de son mariage et lui offrent ses meilleurs vœux de bonheur.

L'Aviron exprime à M. Albert Dreuilhe Aîné, frère de notre camarade René Dreuilhe ainsi qu'à toute sa famille la part très sincère qu'il prend à son deuil si cruel.

Le Bureau de l'Aviron Cadurcien.

**Concert**

Voici le programme du concert qui sera donné le samedi 13 mai, à 8 h. 30 du soir, à la salle des Petit-Carmes :

1. Sonate pour violon et piano, par Mlle Madeleine Millochau et M. Cras-
2. Causerie sur le mouvement artistique et le tourisme en Quercy, par M. Eugène Grangé, délégué départemental du T. C. F.
3. Concerto (Mendelssohn), par Mlle Millochau.
4. a) Air d'Orphée (Glück) ; b) Le Missel (J. Faure), par Mme Roullain.
5. Andantino, de Padre Martini (1706-1784) ; prélude et allégo, de Gaetano Pugnani (1731-1718), par Mlle Millochau.
6. Prélude pour piano (S. Rachmaninoff), par M. Crassous.
7. a) Fédias (Camille Erlanger) ; b) Silence (Rhené-Baton), par Mme Roullain.
8. Polonaise en ré majeur (Wieniawski), par Mlle Millochau.

**Fatale imprudence**

Dimanche matin, Mme veuve Salabert, 40 ans de Prayssac, voulait prendre le train pour Libos. Bien que le train fût en marche, elle voulut monter, malheureusement, elle glissa et tomba. Les roues des wagons lui passèrent sur les deux jambes. La cuisse gauche est écrasée et le tibia droit sectionné.

Elle a été transportée à l'hôpital de Cahors où son état a été jugé très grave.

Mme Salabert est une veuve de guerre et mère de 4 enfants.

**Déraillement**

Le train de marchandises n° 411, qui part de Cahors à 14 h. 33, se dirigeant sur Montauban, a déraillé, dimanche soir, à 150 mètres de la maisonnette de Fontanès, entre les stations de Lalbenque et de Montpezat, 32 wagons, sur les 54 formant le train, sont sortis des rails et se sont entassés les uns sur les autres, formant un chaos indescriptible.

M. Miévaque, sous-chef de gare à Cahors, qui se trouvait dans une vigie du convoi, a eu la présence d'esprit de sauter du poste dangereux où il se trouvait au moment de l'accident. La partie supérieure du wagon

supportant le poste d'observation dans lequel M. Miévaque avait pris place a été littéralement réduite en miettes. Un autre agent de la Compagnie, M. Galant, conducteur, qui assurait un service de vigie, a été blessé dans la région thoracique.

On espère que l'état des blessés sera sans gravité. Nous le souhaitons vivement.

Les trains venant de Toulouse sont déviés par Lexos.

**Bal de Charité**

Le bal organisé en faveur de l'œuvre du Sanatorium antituberculeux a eu lieu samedi soir dans les salons de la Préfecture.

La soirée fut très réussie : les couples de danseurs et danseuses étaient nombreux et ont dansé avec un orchestre de choix, jusqu'au matin.

Nos félicitations aux organisateurs de cette belle soirée.

**Chemins de fer de Paris à Orléans**

**Tracteurs à Gazogènes**

La Compagnie d'Orléans organise, à l'occasion de la Grande Semaine de Tours, en collaboration avec l'Office Agricole d'Indre-et-Loire, des démonstrations de culture mécanique à l'aide de tracteurs munis de gazogènes au bois et au charbon de bois.

Ces démonstrations ont eu lieu le lundi 8 mai au Champ d'aviation de Tours « Route de la Tranchée » et seront dirigées par M. Martin, Directeur des Services Agricoles.

Il est inutile de souligner l'intérêt que présentent ces démonstrations, au moment où les prix des essences et pétroles sont si élevés qu'ils menacent l'avenir même de la culture mécanique dans notre Pays.

Ajoutons que cette Compagnie envisage d'autres essais dans l'Indre pour les 10 et 11 juin prochain.

**Chemins de fer de Paris à Orléans**

**L'électricité et l'Agriculture**

L'aménagement des chutes d'eau, notamment dans le Plateau Central, se poursuit activement en vue de l'électrification de certaines de nos voies ferrées. D'importantes quantités d'énergie électrique non utilisées par le chemin de fer pourront bientôt être offertes aux communes, Syndicats ou particuliers, pour être mises au Service de l'Agriculture.

Aussi la Compagnie d'Orléans tient-elle à attirer dès à présent l'attention des agriculteurs de son réseau sur les nombreux avantages que peut présenter l'emploi de l'électricité pour la mise en action des machines et appareils destinés aux travaux des champs et de la ferme.

A cet effet, elle organise, en collaboration avec le Comité de la Foire Nationale de Poitiers et avec la Direction des Services Agricoles de la Vienne, à Poitiers, le 18 mai, des démonstrations pratiques d'utilisation de l'énergie électrique pour les travaux de l'exploitation agricole.

Ces démonstrations seront complétées par une visite des installations de la Société des Forces Motrices de la Vienne, au barrage de l'Isle Jourdain, réservée aux agriculteurs soucieux de se rendre compte par eux-mêmes, comment peut se faire la captation d'importantes sources d'énergie naturelle, jusqu'ici perdue pour l'industrie et l'agriculture nationales, et des procédés utilisés pour les mettre à leur disposition.

**Théâtre**

On annonce pour le 11 mai, au Palais des Fêtes, en représentation : LE ROI DE ROME, la plus jolie pièce mise à la scène par le célèbre auteur Léon Beauvallet.

Notre population qui garde le souvenir inoubliable de ses dernières tournées Madame Sans-Gêne et Napoléonette, viendra en foule applaudir le Roi de Rome, avec une pléiade d'artistes de haute valeur dans lesquels nous retrouvons Charlotte Reynia la délicieuse artiste, l'incomparable interprète de Napoléonette qui jouera le joli rôle du duc de Reichstadt.

**Terry**

La foudre tombe sur nos églises. — A Terry (Lot), la foudre est tombée sur

**Catus**

Emouvante cérémonie. — Lundi eurent lieu les obsèques du jeune Baïack André, mort pour la France, en 1916.

Le nouveau drapeau des couleurs tricolores disparaissait sous les gerbes de fleurs et de couronnes.

Le Conseil municipal, les élèves des écoles, leurs maîtres et maîtresses, la société l'Amicale des Poilus, les 2 sociétés de secours mutuels et une foule de parents et d'amis ont accompagné à sa dernière demeure, la dépouille mortelle du jeune héros.

Sur sa tombe, MM. Delpech, maire de Catus, et Massabie, président de l'Amicale ont salué avec émotion la mémoire d'André Baïack tombé sous les murs de Verdun.

Nous nous inclinons pieusement sur sa tombe et prions la vieille mère du cher disparu, sa sœur, son oncle et ses cousins d'accepter l'hommage de notre admiration ému.

Discours de M. le Maire

Mesdames, Messieurs, Mes chers Camarades,

C'est pour accomplir un devoir sacré de pitié et de reconnaissance patriotique, que nous venons tous de faire, une fois encore le pèlerinage des morts.

Après Pierre Linou, après Maurice Bach, et René Perboyre c'est aujourd'hui le retour dans notre cimetière communal, du camarade André Baïack qui parti dès le mois de décembre 1914 au 88<sup>e</sup> d'infanterie fut blessé une première fois par un éclat d'obus devant Arras au début de l'année 1915.

Après trois mois de convalescence et désigné pour partir en Orient André Baïack dut rejoindre le front français affecté au 158<sup>e</sup> d'infanterie : il fut blessé mortellement le 16 avril 1916 devant Verdun, il mourut quelques jours après à l'hôpital de Froidos (Meuse).

Pleurons-le, Messieurs, pleurons-les tous ces morts de la grande guerre, car ils furent le plus pur de notre sang et le meilleur de notre race. Mais soyons fiers aussi car nous leur devons notre plus grande gloire parce qu'ils sont nos meilleurs représentants devant l'histoire et nos plus sûrs garants d'avenir.

Inclinons-nous tous avec respect devant nos chers camarades tombés au champ d'honneur, et méditons que la mort de tant d'autres chers ne soit pas inutile et ouvre enfin les yeux et les sens à l'humanité toute entière qui, poursuivant son chemin sur les routes du progrès ne s'en laissera plus détourner par les haïnes des races ou par des ambitions malsaines.

Que la malheureuse et courageuse mère d'André Baïack, que sa sœur et ses parents nous permettent de leur offrir l'hommage de notre admiration et de notre reconnaissance.

Puisse notre pitié envers le héros disparu, puisse le souvenir impérissable de son noble sacrifice atténuer l'amertume de leur légitime douleur.

Discours de M. Massabie

Mesdames, Messieurs,

C'est avec émotion, mais aussi avec quelle tristesse, que je viens au nom de mes camarades saluer la dépouille mortelle d'André Baïack, soldat qui la mort de son pays ne serait guère difficile de retracer sa vie : camarade d'enfance, camarade de classe, camarade de combat, la mort seule devait nous séparer. Mais avant de parler plus longuement de lui, tout en saluant ses exploits et ses hauts faits, nous la France, perdus sur les champs de bataille, je me permettrai d'associer plus étroitement à son nom, le nom de l'un d'eux, qui fut pour André et pour moi, plus qu'un camarade, plus qu'un ami, un frère, j'ai nommé Maurice Bach. Oui, si étrange que cela puisse paraître, je n'ai pu résister au désir d'associer une dernière fois leurs noms. Leurs destins furent si pareils ! partis ensemble au 88<sup>e</sup> d'infanterie, puis au front, renvoyés ensemble par leurs chefs, ils furent dans des régiments différents et à quelques mois d'intervalle, la mort nous les enlevait.

Hier soir en traçant ces quelques lignes j'ai vécu en un instant le passé : notre vie, notre vie écoutée au milieu des vagues de nos jours, notre jeunesse joyeuse brusquement assombrie par la guerre ; j'ai revécu notre départ, notre dernier adieu... Par une matinée glaciale de décembre 1914 sept enfants de Cahors, tristes et désolés, nous nous rendîmes au hall de Matabiau, s'embrassant pour ne plus se revoir. Trois sont morts : Montméjas Louis, Bach Pierre, André Baïack et celui qui nous revient aujourd'hui, ne m'en voudrait pas de saluer en même temps ceux qui ne reviendront jamais.

Louis Montméjas est tombé en juin 1915 sur le plateau de Lorette, sur ce plateau où de Souchez à Neuville-St-Vast, de Roclin-court à Thélus, cent mille des nôtres dormaient sans s'en rendre compte, leur dernier repos à jamais sur la terre qu'il a arrosé de son sang, au revers d'un talus du Malmaison une tombe anonyme garde jalousement notre meilleur camarade.

Et toi, mon pauvre André, c'est dans l'enter de Verdun que tu devais trouver une mort glorieuse. Plus heureux que les camarades tu reviens parmi nous. Tu repères mieux ici que sur le même plateau Meusien où tu es mort, mes camarades, tu tombes à la vieille maman, celles aussi qui ne verront jamais revenir les leurs viendront ici prier, pleurer.

Et moi je ne peux que m'incliner tristement devant ton cercueil et te dire dans un dernier adieu mes trois camarades de classe morts au Champ d'honneur.

**Limogne**

Cabinet dentaire : Monsieur Henri LAGARDE, chirurgien-dentiste de la faculté de médecine de Paris, a ouvert son cabinet à l'ancien Hôtel du Grand Soleil. Il consultera tous les vendredis et samedis et jours de foire de 9 à 12 et de 2 à 7. Appareils dentaires tous systèmes.

**Valprionde**

Dimanche a eu lieu à Valprionde l'inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants de la commune morts pour la France.

Une foule nombreuse assistait à cette cérémonie qui fut très émouvante.

Des discours ont été prononcés par le maire de Valprionde, par le secrétaire de la mairie de Montcuq, au nom des anciens combattants ; par M. Bor, chef de cabinet du Préfet ; docteur Valat, Conseiller général, Delmas, Delport, députés.

Nous publions ci-dessous les discours de M. le docteur Valat :

Mesdames, Messieurs,

Nous voici réunis devant ce modeste monument élevé pieusement à la mémoire des enfants de Valprionde, tombés au Champ d'honneur. Nous venons leur apporter quelques couronnes, faible hommage de notre admiration. Nous venons aussi revivre quelques heures de nos souvenirs et évoquer un fois de plus les doux souvenirs qu'ils nous ont laissés.

A l'heure présente, notre pensée se remémore toutes les phases de leur glorieuse carrière : ce départ pour la frontière, cette séparation si cruelle pour se soustraire aux étreintes des vieux parents, des frères, des sœurs, des amis ; ces adieux réciproques qu'articulaient à peine des voix égarées par l'émotion ; ces tendres embrassades de chaque fois. On redoutait être les derniers. Il nous semble les éprouver encore ces joies si grandes que nous apportaient leurs lettres nous annonçant une permission prochaine.

Comme ils étaient vite passés ces huit jours de trêve si tentants, invariablement l'amertume d'un nouveau départ.

Et nous professionnels de la douleur nous ressentons toujours la même admiration pour ces glorieux blessés qui supportaient stoïquement leurs multiples souffrances, sans une plainte, sans un mot de découragement. Il nous semble les voir encore sourire à la promesse d'une permission de convalescence que nous aurions voulu toujours plus longue, sachant que c'était leur accord sur un surris de vie. Et quels regrets poignants éprouvons-nous de ne pouvoir être plus généreux !

Eux ! repartaient avec le même courage pour courir aux mêmes dangers, hypnotisés, par la volonté impérieuse de débarrasser la patrie des sinistres envahisseurs ! Quelles joies nous apportaient les glorieuses citations célébrant leurs exploits de Titans !

Mais aujourd'hui hélas ! tous ces souvenirs si précieux nous reviennent et s'évanouissent dans une seule consolation est de nous incliner religieusement devant leurs dépouilles mortelles, ramenées au pays natal.

Il est entendu que par notre présence nous voulons les honorer de notre mieux, mais en vérité nous n'avons pu nous empêcher de nous faire honorer par nos faibles hommages ces héros sublimes devant qui se sont inclinés, pénétrés d'admiration, tous les peuples de l'univers !

C'est aux annales de l'histoire qu'il appartient de célébrer leurs vertus et leurs exploits. Avec le recul du temps leur conduite paraîtra encore plus glorieuse, alors nos larmes seront taries, nos couronnes auront disparu, nos prières auront cessé, leurs actes seuls resteront !

Et nous, témoins de ces sublimes exemples n'en saurons-nous tirer aucune leçon ? Nous contenterons-nous de penser, qu'une admirable page sera ajoutée à l'histoire de notre pays et resterons-nous béats et satisfaits à ce que nous avons vu ?

S'il en était ainsi nous serions indignes de nos chers disparus, indignes d'une victoire si douloureusement achetée !

Gardons le souvenir et le culte de cette « Union sacrée » qui animait tous les enfants de France, les poussait si vaillamment au combat et les a gratifiés de la victoire finale.

Il faut qu'elle dure de longues années encore, qu'elle dure toujours — aussi bien n'a-t-elle jamais été plus utile qu'au moment des dangers de l'heure présente ! Elle sera notre sauvegarde et nous permettra de nous livrer à un travail assidu, indispensable pour relever la prospérité de la France et pour exiger impérieusement de nos dirigeants amis et ennemis la juste rançon de notre victoire.

Et le jour où les familles françaises, revenues à un taux de natalité plus élevé auront repeuplé nos campagnes — sur le point de hélas de disparaître — notre patrie n'entendrait plus cette menace cynique d'un empereur dément vantant sa poudre sèche et son épée aiguisée !

Union sacrée, travail assidu, repopulation intense, tels sont les trois talismans qui rendraient impossible toute agression con-

tre notre beau pays ! Nous réaliserions le rêve de nos héros qui plus qu'à se centrer leur vie pour réduire l'Allemagne à l'impuissance et rendre désormais toute guerre improbable, cette nation étant la seule animée de projets belliqueux.

Héros incomparables, que votre rêve glorieux de paix universelle se réalise ! Que le branle-bas des combats ne vienne jamais troubler votre sommeil, dans l'humble cimetière de votre petite patrie, où des mains pieuses entretiendront vos tombes où des âmes bien-aimées s'agenouilleront souvent près de vos dépouilles.

Votre exemple ne sera pas oublié, vos sacrifices n'auront pas été vains et votre souvenir durera éternellement : car les cendres des héros restent aux injures du temps.

**Douelle**

Réinhumation. — Dimanche à 16 heures a eu lieu l'émouvante et imposante cérémonie de la réinhumation des restes du caporal Baudel Philémon. La levée du corps a eu lieu au pied du monument élevé par la commune à ses enfants Morts pour la France.

Une foule nombreuse, presque toute la population, a accompagné au cimetière les restes de ce glorieux soldat pleuré de tous ceux qui l'ont connu.

MM. Arnaudet, maire, et Alibert président de la société des démobilisés, en termes vibrants et émus glorifièrent la mémoire du caporal Baudel et exprimèrent à la famille éplorée la part que la population entière prend à sa douleur.

**Salviac**

Nos compatriotes. — Monsieur Elloi Besse, genre de M. Bouygues, de Péchaurêt, près Salviac, précédemment instituteur à Touzac et non installé est nommé à Sérignac.

La destruction des oiseaux nuisibles. — Les propriétaires de la commune de Salviac sont informés qu'à partir du 20 mai 1922 le paiement pour la destruction des oiseaux nuisibles, pies, geais, etc., fonctionnera comme à l'habitude au secrétariat de la mairie.

**Electons au conseil général.** — Les élections cantonales auront lieu dimanche 14 mai ; un seul candidat est sur les rangs, l'honorable maire de Salviac, le Dr Cambornac conseiller général sortant sera réélu avec un imposant nombre de voix.

**REMERCIEMENTS**

Madame CABANES, Madame et Monsieur CLÉMENT-GRANDCOUR, Mademoiselle DENÈGRE, Mademoiselle Dala CABANES, Madame Emile CABANES, en religion sœur Marie des Anges, et tous les autres parents remercient toutes les personnes qui leur ont donné des témoignages de leur sympathie ou qui ont bien voulu assister à la sépulture de

**Jean CABANES**

Elève de Polytechnique  
34<sup>e</sup> d'Artillerie  
Croix de guerre, Légion d'honneur

**REMERCIEMENTS**

Les familles CONDUCHÉ, DOUMERG, FOURÈS et tous les autres parents remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister au convoi funéraire de

**Paul CONDUCHÉ**

**REMERCIEMENTS**

Madame Marie DELCLAUD ; Madame et Monsieur Paul DELCLAUD ; Madame et Monsieur Emile DELCLAUD ; Monsieur Marcel DELCLAUD ; Mademoiselle Jeanne DELCLAUD ; Monsieur René DELCLAUD ; et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Monsieur Jean DELCLAUD**

Retraité de la C<sup>e</sup> d'Orléans

**REMERCIEMENTS**

Madame veuve GUIRAL, employée de P. T. T. à Orléans ; Les familles GUIRAL, EYCHENNE BRO et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister au convoi funéraire de

**Jean GUIRAL**

**REMERCIEMENTS**

Madame veuve GUIRAL, employée de P. T. T. à Orléans ; Les familles GUIRAL, EYCHENNE BRO et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister au convoi funéraire de

**Jean GUIRAL**

**DÉPÊCHES**

Paris, 11 h. 55.

**A GÈNES**

**La réponse des Soviets**

De Gènes : Les délégués bolchevistes ont examiné jusqu'à deux heures du matin le texte de leur réponse au memorandum. Mais ils ne seraient pas encore complètement d'accord sur certaines rédactions, particulièrement celle de l'article relatif aux biens privés.

On croit qu'ils ne remettront pas leur réponse avant demain.

On dit que les Soviets demanderaient un crédit de 3 milliards de roubles-or, dont un tiers en espèces et deux tiers en marchandises.

**Intransigeance des Soviets**

De Gènes : M. Schanzer, qui recherche un terrain de conciliation, avait proposé aux Russes un crédit de 200 millions.

Cette offre, proposée sous condition de l'acceptation du memorandum, a été jugée insuffisante par les bolchevistes.

**L'Italie tente la médiation**

De Gènes : L'Italie aurait proposé l'adjonction au memorandum d'un article 7 qui aurait donné satisfaction à la Belgique et à la France, mais on a jugé inutile de le proposer avant la réponse russe.

**Lloyd George veut aider la Russie**

De Gènes : Lloyd George est en ce moment occupé à établir un projet destiné à accorder une aide financière à la Russie.

**Millerand rentre à Paris**

M. Millerand est arrivé ce matin à Paris, à 9 h. 30. Il a été reçu par M. Poincaré et tous les ministres actuellement à Paris.

Le Président de la République a gagné immédiatement l'Elysée, où il présidera, ce soir, à 15 heures, un Conseil des Ministres.

**AVIS**

Mlle ALAUX, conseillère, prévient ses clientes que par suite de son état de santé elle a quitté Cahors et que son atelier ne sera ouvert que le samedi à partir de midi à 7 h. du soir.

Imp. COUESLANT (persomel intéressé)  
Le co-gérant : M. DAROLLE.

**REMERCIEMENTS**

Madame CABANES, Madame et Monsieur CLÉMENT-GRANDCOUR, Mademoiselle DENÈGRE, Mademoiselle Dala CABANES, Madame Emile CABANES, en religion sœur Marie des Anges, et tous les autres parents remercient toutes les personnes qui leur ont donné des témoignages de leur sympathie ou qui ont bien voulu assister à la sépulture de

**Jean CABANES**

Elève de Polytechnique  
34<sup>e</sup> d'Artillerie  
Croix de guerre, Légion d'honneur

**REMERCIEMENTS**

Les familles CONDUCHÉ, DOUMERG, FOURÈS et tous les autres parents remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister au convoi funéraire de

**Paul CONDUCHÉ**

**REMERCIEMENTS**

Madame Marie DELCLAUD ; Madame et Monsieur Paul DELCLAUD ; Madame et Monsieur Emile DELCLAUD ; Monsieur Marcel DELCLAUD ; Mademoiselle Jeanne DELCLAUD ; Monsieur René DELCLAUD ; et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Monsieur Jean DELCLAUD**

Retraité de la C<sup>e</sup> d'Orléans

**REMERCIEMENTS**

Madame veuve GUIRAL, employée de P. T. T. à Orléans ; Les familles GUIRAL, EYCHENNE BRO et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister au convoi funéraire de

**Jean GUIRAL**

**REMERCIEMENTS**

Madame veuve GUIRAL, employée de P. T. T. à Orléans ; Les familles GUIRAL, EYCHENNE BRO et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister au convoi funéraire de

**Jean GUIRAL**

**REMERCIEMENTS**

Madame veuve GUIRAL, employée de P. T. T. à Orléans ; Les familles GUIRAL, EYCHENNE BRO et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister au convoi funéraire de

**Jean GUIRAL**

**DES CADEAUX QUI RESTENT**

Simple ou luxueux un présent de chez Mandelli est toujours un modèle de goût, de style et d'exécution.

Pour être sûr de faire plaisir au jeune Communiant, à la jolie Communiant, vous viendrez donc chez Mandelli choisir un des charmants objets qui exposent pour la

**Première Communion**  
du 1<sup>er</sup> au 25 mai.

**MANDELLI**  
CAHORS  
Dam

**ON DEMANDE**

**Un bon Ouvrier Boulanger**

S'adresser : Boulangerie BERGON  
Rue du Lycée

**DOUELLES** cintrées chènes pour demi-muids, 5,50 l'une franco 30 jours. SOUCAIL, Mèrreins, PERPIGNAN.

**MOBILIER A VENDRE**

S'adresser à M. JUSTY  
Rue Brives, CAHORS

Feuilleton du « Journal du Lot » 44

**ÉTRANGE FORTUNE**

DE CUNISSET-CARNOT

— Mademoiselle, mais il va être sept heures ; est-ce que mademoiselle est souffrante ?

— Non, non, ma bonne Rosette, ne l'inquiète pas, me voici levée.

Et elle sauta à bas de son lit.

Tout en s'habillant, puis en vaquant à ses premières occupations du matin, elle était sous l'obsession de ses rêves ; cette étonnante vision du château de Marcey ne quittait pas son esprit. Elle revoyait les salles splendides, le haut donjon, la terrible forteresse, la chevauchée éperdue et son enlèvement d'Arconcey. Ses impressions du sommeil avaient été si vives qu'elle éprouvait comme une courbature physique et réelle de cette longue course au galop. Elle sentait sa taille plier sur le bras d'Aymond quand il l'avait emportée sur son cheval, et ses muscles avaient gardé une fatigue de son long effort à se tenir cramponnée à la selle.

En vain luttait-elle contre la suggestion de son rêve, en vain appe-

lait-elle à son secours la netteté des choses réelles et l'attention de ses occupations coutumières, elle ne parvenait pas à faire disparaître complètement les impressions de cette vision extraordinaire. C'était machinalement qu'elle visitait ses volières, qu'elle passait un moment au piano, qu'elle préparait les fleurs de ses vases. Elle faillit oublier la corbeille de la table, n'ayant songé qu'au dernier moment à l'invité de son père, ce vieux notaire annoncé la veille. Vite, vite, elle se hâta.

Elle venait de remonter du parterre et d'étaler sur la table de marbre du vestibule, au premier étage, les fleurs pour cette corbeille, quand il lui sembla entendre, dans l'avenue qui relie le château d'Arconcey à la route, le trot bien enlevé d'un cheval. Elle lâcha ses fleurs et se précipita derrière le rideau de la fenêtre.

« Aymond ! c'est Aymond ! avec ses hussards ! » Elle s'entendit prononcer à demi-voix cette phrase articulée malgré elle, et ne put s'empêcher d'en rire.

Mais si c'était Aymond pourtant ! Et pendant les deux secondes qu'elle mit à joindre la fenêtre — par ce phénomène merveilleux de notre esprit qui nous permet de voir mille choses pendant la durée d'un éclair, — elle eut le temps d'imaginer qu'Aymond avait appris qu'elle était à Arconcey, qu'il avait voulu la connaître et qu'il arrivait, sous un prétexte quelconque, justement à l'heure du déjeuner, pour se faire inviter

par le baron et pouvoir ainsi passer quelques heures auprès d'elle. Elle pensa même avec humeur à ce notaire importun qui allait justement se trouver là et embarrasser cette première entrevue.

Elle ne souleva qu'un tout petit coin du rideau pour n'être pas aperçue, et regarda du côté de la grille.

A ce moment précis, le cavalier la franchissait. C'était un jeune homme grand et robuste, aux cheveux noirs bouclés, à la fine moustache, à l'œil clair et profond. Il montait avec une remarquable élégance un cheval d'une grande beauté. Vêtu d'une redingote gros-bleu, portant le chapeau à haute forme et le pantalon mi-collant, ce cavalier donnait, à première vue, comme se dégageant de toute sa personne, l'impression tout à la fois d'une rare vigueur et d'une extrême distinction.

Avec cette acuité de discernement particulière à son sexe et dont n'est jamais dépourvue la plus ingénue des pensionnaires quand il s'agit de juger l'extérieur d'un homme, Solange saisit d'un regard tout ce qu'avait de gracieux, de séduisant, cet ensemble harmonieux d'un brillant cavalier sur une élégante monture. L'homme à pied ; il est quelque chose de mieux, il est plus fort, il est plus adroit, il brave un danger, il domine un animal superbe, mais souvent périlleux à manier ; elles sentent qu'il a de la volonté plus que l'autre,

l'homme à pied, qu'il est plus maître ; l'impression venant peut-être des lointaines aieules qui vécurent aux temps primitifs des grandes chevauchées, où les cavaliers envahisseurs les raptaient au milieu du carnage, les jetaient en travers sur la selle et les emportaient, demi-mortes d'épouvante, mais charmées, dans un galop échevelé ! Car les femmes sont à ceux qui les dominent.

Solange sentait une rougeur monter à ses joues, tandis que son cœur battait à coups précipités. Elle ne doutait pas une seconde que ce cavalier « si fier à voir » ne fût Aymond de Marcey, et que son rêve de la nuit, sous l'impression duquel son esprit était encore, allait passer dans la réalité. Oui, oui, voici les événements qui s'accomplissaient dans l'ordre mystérieux des choses ; voir le beau cavalier qui faisait son entrée au château, sans ses hussards, il est vrai, mais le temps n'est plus aux coups de force, et d'ailleurs il était bien certain que dans l'aventure il n'en serait pas besoin ! Aymond venait seul aujourd'hui pour la voir, pour la connaître ; dans quelques jours, il reviendrait avec sa mère... et alors, oh !... Et son cœur tressaillait plus fort dans sa poitrine, et sa rougeur devenait plus vive, et la vision de ces salles étincelantes d'or, avec ce trône au fond pour les mariés, se levait éblouissante devant ses yeux.

Tout cela, pendant les quelques secondes durant lesquelles le cavalier

s'était avancé de la grille au tiers de la cour.

Or ce cavalier, qui tenait déjà une si grande place dans la pensée de Solange, ce cavalier qui, elle n'en doutait pas, était le lieutenant de Marcey, n'était autre que Pierre Hennibelle, notaire, venu au rendez-vous d'affaires donné la veille par le baron !

Quand il fut au milieu de la cour, il s'arrêta et chercha de l'œil un homme d'écurie pour lui confier sa monture ; mais les communs étant placés sur le flanc du château, personne ne l'avait entendu venir ; et comme les cuisines du sous-sol ouvraient aussi sur un autre côté, aucun serviteur ne vit le notaire à son entrée, en sorte qu'il ne descendit pas de cheval. Arrêté, il hésita un instant, puis appuya à droite, probablement pour tourner vers les écuries.

Sa jument Aïda, sans être positivement vicieuse, n'avait pas la patience pour qualité dominante. Déjà irritée par l'arrêt dans la cour, et désapprouvant probablement la marche à droite, elle se mit à faire sur place quelques essais de pointe. C'était inoffensif et charmant à voir pour Solange qui, n'en perdant pas un détail, s'intéressait prodigieusement à cette représentation de haute école.

Malheureusement Try, son petit boule qui faisait au jardin, et qui avait l'ouïe d'une perfection agressive, entendit le bruit de ce manège ;

il crut de son devoir d'abord d'accourir pour montrer sa vigilance, comme doit le faire un chien consciencieux qui a souci du bon ordre de la maison, et il se précipita dans les jambes d'Aïda avec des aboiements furieux. C'était un prétexte excellent pour celle-ci qui, décidément, était tournée aux bêtises ce matin-là, et n'attendait que cela pour le commencer. Elle se dressa tout debout et, malgré la défense énergique d'Hennibelle, se mit à reculer.

Solange, effrayée cette fois, et indignée contre ce misérable boule, ouvrit précipitamment la fenêtre, pour crier de toutes ses forces : « Try, Try, ici ! ici ! Oh ! Try ! oh ! l'horrible Try ! »

Mais Try, empoigné par son rôle, se passionnait et n'écouloit plus rien. La jument, maintenant affolée, toujours debout, reculait, reculait.

Le malheur voulut que la veille on eût apporté et déposé à cet endroit de la cour un banc de jardin qui avait besoin de réparations. Hennibelle ne pouvait voir l'objet, pensait qu'il lui fournait le dos ; d'ailleurs, l'eût-il vu que, sans doute, il n'aurait pas pu l'éviter, tant Aïda mettait d'obstination à reculer tout droit. Il se contentait donc de lutter et de se maintenir en selle, ce qui n'était déjà pas si commode !

(A suivre)